FORMATION AM

La formation AM est découpée en 3 parties différentes pour un total de 8 heures de formation. 1 partie théorique de 2 heures, 1 leçon de 2 heures de conduite hors circulation, 1 leçon de conduite de 3 heures sur route ainsi qu'un rendez-vous d'une heure avec un parent pour les personnes mineures. La formation est dispensée sur un minimum de 2 demi-journées.

1-Théorie

La formation théorique AM est dispensée par le collège sous la forme d'un questionnaire de 20 questions sur la sécurité routière auquel l'élève doit obtenir un minimum de 10 bonnes réponses, il obtiendra par la suite son ASSR 1 ou 2. De plus, une session de discussion autour des représentations individuelles de la conduite et de la sécurité routière sera organisée avec tous les participants à la formation ainsi que l'enseignant. Lors de cette discussion, les différents participants pourront échanger quant à leur vision de la route, de la conduite et des dangers liés à celle-ci.

Une deuxième formation théorique d'une heure a lieu à la fin de la formation avec l'enseignant, les participants et leurs responsables légaux, afin d'échanger autour des dangers liés à la circulation sur route, à l'expérience vécue lors de cette formation. Cette session permettra à l'enseignant de s'auto évaluer quant aux notions abordées avec les élèves en début de formation, et de voir si les différents conseils donnés ont été retenus.

2- Pratique

La formation pratique est composée de deux parties, une partie hors circulation durant laquelle l'élève apprendra à manier son cyclomoteur en toute sécurité et durant laquelle l'enseignant abordera les points suivants :

- Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur et leur rôle
- Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ;
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

La deuxième partie se déroule dans une zone ouverte à la circulation durant laquelle l'élève devra acquérir les compétences suivantes :

- Savoir démarrer et s'arrêter
- Savoir s'insérer en sécurité dans la circulation
- Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu
- Freiner en maintenant la stabilité du cyclomoteur
- Ralentir pour quitter la circulation
- S'arrêter et stationner

A l'issue de ces deux demi-journées de formation, l'élève recevra une attestation provisoire attestant sa présence à la formation, lui permettant ainsi de conduire un cyclomoteur léger en attendant de recevoir son permis de conduire. La procédure de fabrication est prise en charge par l'auto-école.

FORMATION A1

La formation A1 est découpée en 3 parties différentes pour un total de 7 heures de formation. 1 partie théorique de 2 heures, 1 leçon de 2 heures de conduite hors circulation, 1 leçon de conduite de 3 heures sur route. La formation est dispensée sur un minimum de 2 demi-journées.

1-Théorie

La formation théorique A1 est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière. Lors de cette session théorique, l'enseignant proposera ses élèves un temps de discussion durant lequel ils pourront échanger à propos de leurs différentes expériences sur la route et de l'idée qu'ils se font de la conduite d'un cyclomoteur. Il abordera également les points suivants :

- Étude de cas d'accidents caractéristiques : les accidents en deux-roues ou trois-roues peuvent être très impressionnant. Il vaut mieux y être préparé pour connaître les gestes à adopter
- Conseils pour appréhender les risques liés à l'environnement : route glissante, conduite de nuit, vulnérabilité face aux automobilistes
- Acquisition et utilisation d'un équipement approprié : on ne peut pas partir rouler en moto ou en scooter sans s'équiper convenablement. Connaître les équipements obligatoires est primordial
- Conséquences physiques et physiologiques des chocs à grande ou petite vitesse.

2-Pratique

La formation pratique est composée de deux parties, une partie hors circulation durant laquelle l'élève apprendra à manier son cyclomoteur en toute sécurité et durant laquelle l'enseignant abordera les points suivants :

- Prise en main du véhicule : trouver son équilibre à l'arrêt et comprendre son fonctionnement ;
- Anticipation et position du regard avant tout changement de position ;
- Conduite à petite vitesse, seul ou avec un passager.

La deuxième partie se déroule dans une zone ouverte à la circulation durant laquelle l'élève devra acquérir les compétences suivantes :

- Adapter la vitesse aux circonstances et aux conditions de circulation
- Sélectionner la bonne voie, bon placement sur la chaussée
- Franchir une intersection
- Dépasser en évitant le phénomène d'aspiration
- Prendre un virage en toute sécurité

A l'issue de ces deux demi-journées de formation, l'élève recevra une carte attestant de sa présence à la formation et donc de sa capacité à conduire les véhicules de type L5e.

FORMATION A

La passerelle A est accessible à toute personne titulaire du permis A2 depuis un minimum de 21 mois. Comme pour la formation A1, la formation A est composée de 7 heures de formation découpée en 3 parties : 1 formation théorique de 2 heures, 1 leçon de conduite de 2 heures hors circulation et une leçon de 3 heures de conduite en circulation.

1- Théorie

La formation théorique A est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière. Lors de cette session théorique, l'enseignant proposera ses élèves un temps de discussion durant lequel ils pourront échanger à propos de leurs différentes expériences concernant la conduite d'un cyclomoteur.

- Étude de cas d'accidents caractéristiques
- La conduite sous l'emprise de produits psychoactifs
- Conséquences physiques et physiologiques des chocs à grande ou petite vitesse.

2-Pratique

La formation pratique est composée de deux parties, une partie hors circulation durant laquelle l'élève apprendra à manier son nouveau cyclomoteur en toute sécurité et durant laquelle l'enseignant abordera les points suivants :

- Adaptation à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

La deuxième partie se déroule dans une zone ouverte à la circulation durant laquelle l'élève prendra ses marques sur une moto plus puissante. Cette leçon de conduite permettra de travailler sur le processus détection – analyse – décision – action mais également de se rendre compte des nouvelles sensations de conduite. L'enseignant réalisera en fin de séance un bilan avec ses élèves.

A l'issue de cette formation, l'élève recevra une attestation certifiant sa présence à la formation, contrairement aux formations AM et A1, cette attestation ne lui permet pas de conduire un cyclomoteur d'une puissance supérieur à 35kW. Il faudra que l'élève attende de recevoir son permis de conduire. La procédure de fabrication du permis est prise en charge par l'auto-école.